Concertation avec la population

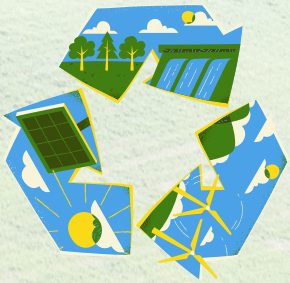

en vue de la mise en place de Zones d'Accélération pour le développement de la production d'Energies Renouvelables (ZAEnR)

En date du 6 novembre 2023, le Conseil Municipal de MENNETOU-sur-CHER s'est exprimé sur les grandes lignes du développement de la production d'Energies Renouvelables. Elles sont les suivantes :

- La Commune de MENNETOU-sur-CHER est déjà dotée d'un important parc photovoltaïque dans la ZA de Godet (12 ha),
- Un nouveau projet photovoltaïque est déposé, et actuellement au niveau de l'enquête publique, avec un portage privé au niveau du secteur des Barres, le long de l'A85 (surface de 25 ha),
- Le Conseil Municipal considère cependant que rien ne s'oppose à l'étude de nouveaux projets portés par des privés.

En résumé, le Conseil Municipal est favorable à un statu quo qui inclurait les zones déjà équipées et celles déjà repérées pour l'être. Cependant, les élus ne ferment, à priori, la porte à aucun nouveau projet du moment qu'il n'est pas éolien.

Sur la base de ces éléments, il est proposé à la population de MENNETOU-sur-CHER de donner son avis sur les positions du Conseil Municipal.

D'autre part, les personnes qui auraient des projets privés sur leurs terrains sont appelés à les faire connaître.

A ces deux fins, un registre sera accessible en mairie du **7 au 21 février 2024**, aux heures d'ouverture.